

Mécanicien ou mécanicienne d'appareils motorisés (Concours 2024-126)

Travaux publics

Poste temporaire – Concours ouvert aux candidats internes et externes

Mission du service

Assurer la pérennité et la fonctionnalité de l'ensemble des infrastructures, des équipements et des bâtiments publics dans une perspective de développement durable et d'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

Responsabilités et objectifs de la fonction

Travaux comportant la vérification, la réparation, l'ajustement et l'entretien des composantes mécaniques et des accessoires d'appareils motorisés. Diagnostique les causes ordinaires de détraquement lorsque ces dernières ne lui ont pas été préalablement indiquées et effectuer conformément aux règles au métier les travaux mécaniques que comportent la réparation et la mise en bon état de fonctionnement de l'appareil.

Le travail s'accomplit sous surveillance générale. La personne salariée le reçoit sous forme de directives orales ou écrites. Dans l'exercice de son métier, qui s'étend généralement sur une catégorie d'appareils motorisés de la Ville, la personne salariée doit pouvoir diagnostiquer les causes ordinaires de détraquement lorsque ces dernières ne lui ont pas été préalablement indiquées, et effectuer, conformément aux règles du métier, les travaux mécaniques que comportent la réparation et la mise en bon état de fonctionnement de l'appareil.

Exigences du poste

Le titulaire doit détenir un certificat d'études professionnelles et détenir une carte valide de mécanicien décernée par une autorité compétente qualifiée. Une expérience de quelques années pertinentes en qualité de mécanicien ainsi que la détention d'un permis de conduire classe 1 sont également requises.

Une bonne connaissance :

- du français et de l'anglais parlés, du français écrit ;
- des techniques, des pratiques et de l'outillage utilisés dans l'exercice du métier ;
- de la construction et du fonctionnement des appareils motorisés ;
- du bon fonctionnement des instruments de bord et de divers mécanismes d'accessoires ;
- de tous genres de métaux et alliages et de leurs propriétés ;
- de la conduite des appareils motorisés et de l'équipement motorisé utilisés, de leur capacité et de leurs limites.

Habilités :

- à diagnostiquer les causes de détraquement ;
- à utiliser l'outillage nécessaire au travail ;
- à interpréter des diagrammes ;
- à consulter des catalogues de pièces, à comprendre les manuels d'entretien et rédige, au besoin, les demandes de matériel ;
- à conduire les appareils motorisés utilisés et à conduire de l'équipement motorisé.

Horaire

36 heures / semaine

L'horaire est déterminé selon la saison et l'ancienneté des employés

Période d'affichage

Du 17 au 31 juillet 2024

Salaire

39,03 \$ / heure (Groupe 16 - Col bleu)

Pour soumettre votre candidature

Pour postuler, rendez-vous à <https://www.pointe-claire.ca/fr/ville/emplois/> et cliquez sur « Voir les emplois disponibles ». Vous devez soumettre votre candidature au plus tard le **31 juillet 2024**.